

### 1 125 victimes de violences conjugales reçues par Droits d'urgence en 2016 Anne-Thalia CRESPO, référente violences conjugales, témoigne

Pour le 25/11/2017, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'association Droits d'urgence rappelle qu'1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint. **En 2016, Droits d'urgence a accueilli, informé et accompagné 1 125 victimes de violences conjugales, soit 3 femmes par jour.**



*« La moitié des femmes qui viennent pour un divorce sont victimes de violences conjugales. »*

**ANNE-THALIA CRESPO, référente violences conjugales, chargée d'accueil juridique et social au Point d'accès au droit du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris**

Le Point d'accès au droit du 20<sup>e</sup> arrondissement de la Ville de Paris (PAD 20), structure juridique gérée par Droits d'urgence, organise depuis 2006 un **accueil renforcé** et dédié aux personnes victimes de violences conjugales, et des **permanences juridiques spécifiques gratuites**. Viol conjugal, violences physiques, psychologiques, administratives : Comment détecter les situations ? Quelles démarches effectuer ?

**Anne-Thalia CRESPO, chargée d'accueil juridique et social au PAD 20, référente violence conjugale, est en charge de cet accueil renforcé depuis le 02/02/2006 :**

*« Il y a dix ans, peu de femmes disaient « Je suis victime », c'était à moi d'interroger. Aujourd'hui, nous sommes parvenus à faire sortir ce tabou de la sphère intime. Avant, encore, les professionnels disaient « Cela ne nous regarde pas ». Aujourd'hui, cela n'arrive plus. [...] **Plus nous en parlons, plus les victimes se sentent autorisées à pousser notre porte pour dire « J'ai besoin d'aide »** »*

*« Aujourd'hui, des associations comme Droits d'urgence peuvent aider les victimes de violences conjugales »*

**MARLENE SCHIAPPA, 09/11/2017  
(France Culture), 12/11/2017  
(BFMTV)**

#### [Découvrir le portrait d'Anne-Thalia en ligne](#)

Droits d'urgence est une association humanitaire de 49 salariés et 215 bénévoles professionnels du droit **créée en 1995** ayant pour objet **la lutte contre l'exclusion par l'accès au droit**. Droits d'urgence organise, coordonne et gère des permanences et dispositifs d'accès au droit généralistes sur le territoire francilien. En 2016, Droits d'urgence a apporté une aide à **87 776 personnes** au cours de **12 569 permanences** juridiques assurées dans 94 lieux d'intervention. Depuis 2015, elle porte le projet **DroitDirect.fr**, première plateforme numérique d'accès aux droits, lauréat La France s'engage, du programme IMPACT d'Ashoka en partenariat avec Malakoff Médéric et récompensé par le prix coup de cœur « Prédicibilité du droit » Axa Protection Juridique et Open Law. Son ADN : **Aller vers, Associer, Informer, Accompagner**. **Le rapport annuel de Droits d'urgence est [en ligne](#).**